

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 21 novembre 2024 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal du ministère de la culture organisé au titre de l'année 2024

NOR : MICB2431386A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 21 novembre 2024, le nombre total de postes offerts à l'examen professionnel d'avancement au grade de chargé d'études documentaires principal du ministère de la culture, organisé au titre de l'année 2024, est fixé à 13.